

Rapport d'Isabelle Montpetit, secrétaire générale et trésorière du SCRC, à l'ensemble des membres (octobre 2019-avril 2020)

À titre de secrétaire-trésorière, mes fonctions visent à assurer la bonne marche du syndicat sur le plan de l'organisation et des finances. Voici les chantiers auxquels j'ai consacré une bonne partie de mon temps depuis l'assemblée du 3 octobre 2020.

Trésorerie

Depuis septembre 2020, la comptabilité du syndicat est faite par un bureau comptable externe plutôt que par un employé du syndicat. Il a fallu mettre au point plusieurs processus à l'interne et avec le bureau comptable, avec la précieuse contribution de notre adjointe administrative, Céline Caillet. Nous utilisons maintenant un logiciel comptable qui permet le partage d'informations en temps réel. Le suivi des opérations est beaucoup plus facile à faire.

Au moment de la préparation des prévisions budgétaires 2021, la présentation des postes du budget a été revue pour qu'elle soit plus facile à comprendre et plus transparente.

Le budget 2021 a été adopté par le conseil syndical et sera présenté à l'assemblée générale.

Le comité de surveillance des finances s'est réuni le 16 avril, et il présentera son rapport à l'assemblée générale.

Révision des statuts et règlements

Après avoir reçu un mandat du bureau syndical, les membres du comité de révision des statuts ont rédigé une série de propositions de modifications qui ont été revues par le bureau syndical et le conseil syndical.

Ces modifications sont soumises à l'ensemble des membres pour adoption lors de l'assemblée générale du 24 avril.

Les modifications portent principalement sur :

- La procédure électorale pour le comité de négociation
- La procédure électorale pour le bureau syndical
- Le déroulement des assemblées générales
- Le vote sur une proposition de convention collective ou le vote sur la grève
- La durée du mandat des élus au conseil syndical

Le comité des statuts est composé de Joane Bérubé, Marie-Josée Gendron et Isabelle Montpetit. Il reçoit l'appui de notre conseiller syndical Julien Boucher et de Patricia Lévesque, de la Fédération nationale des communications et de la culture. Il a tenu quatre réunions d'une journée et a aussi présenté le résultat de ses travaux au bureau syndical et au conseil syndical.

Instances du syndicat

Le bureau syndical s'est réuni 10 fois (5 réunions d'une journée, 4 de deux jours et 1 de trois jours) et le conseil syndical 5 fois (3 réunions d'une journée et 2 réunions en soirée). Des procès-verbaux détaillés ont été rédigés pour chacune des instances.

J'ai travaillé à l'organisation des élections partielles au bureau syndical (en appui au comité d'élection) et des élections du comité de négociation (avec Marie-Josée Gendron, et avec l'appui de Sylvain Plante, employé du syndicat).

Communications

On en parlait depuis longtemps; c'est maintenant fait : les communications du syndicat sont envoyées aux adresses courriel personnelles des membres. J'ai aussi assuré l'intérim des communications et de la mobilisation pendant le congé parental du responsable.

Organisation interne

Le syndicat entreprend une transition vers un nouveau système de gestion de notre base de données, plus complet et plus performant. En collaboration avec les membres du bureau syndical et les employés du syndicat, je coordonne cette transition.